

Magazine d'information bimestriel
de la communauté de communes Erdre & Gesvres

www.cceg.fr | suivez-nous sur



© Michael Meriane LENS MAN STUDIO



Agriculture

CULTIVER L'AVENIR : L'AGRICULTURE DURABLE ET LOCALE À L'HONNEUR

06 - DÉCHETS
Les actus du
service

08 - EMPLOI JEUNES
Le Job Date'tudiant
revient !

16 - MOBILITÉ
Tous à vélo
au printemps

novoclim

JUSQU'À **9 800€** d'aides*

Diminuez votre facture énergétique !

Remplacez votre chaudière !
Nous vous accompagnons dans la démarche des aides.

SHOWROOM À VIGNEUX-DE-BRETAGNE
www.novoclim.fr 02 40 80 40 00

*Montant des aides en fonction de vos revenus et barème en vigueur

UN PROJET DE RENOVATION ?

Faites appel à :

Domestis Rénovation Extension

MAÇON
PLAQUISTE
ELECTRICIEN
CARRELEUR
PLOMBIER

- ✓ Rénovation totale
- ✓ Salle de bain
- ✓ Extension
- ✓ Cuisine

- ✓ Entreprise générale du bâtiment
- ✓ Votre projet de A à Z : étude + réalisation
- ✓ 1 équipe de 16 personnes à votre service
- ✓ Plus de 900 références chantiers

VIGNEUX LA BAULE 02 40 63 14 41

Retrouvez-nous sur www.domestis-renovation.fr

NOUS RECRUTONS!

DES EQUIPIERES POLYVALENTES

Vous êtes dynamique et vous avez l'esprit d'équipe ?

Alors CE JOB est fait POUR VOUS !

Horaires adaptables, CDI, Temps partiels

POSTULEZ VITE !

EN RESTAURANT : en déposant votre CV
OU PAR MAIL : mcdonalds44recr@gmail.com

VIGNEUX DE BRETAGNE MORT SUR ERDRE HÉRIC

'DECAP

NETTOYAGE (Pavage / Dallage - Béton désactivé - Sol sportif)

ZAC Les Tunières - 44119 Grandchamp des Fontaines
06 18 82 26 30 - jimmy.guignard@odecap.fr

INFLUENCE ENERGIE
Électricité - Plomberie - Chauffage

**Électricité
Plomberie
Chauffage
Neuf & Rénovation**

Raphaël LECAT
06 33 56 66 94
contact@influence-energie.fr



SOMMAIRE

ACTUALITÉS p.4-5

AU QUOTIDIEN p.6-7

Les actualités du service Gestion et Prévention des déchets

DOSSIER p.8-12

Cultiver l'avenir : l'agriculture durable et locale à l'honneur

ZOOM p.13-15

- Emploi jeunes
- Acte 44
- Rencontres experts RH
- Construire et rénover durablement en Erdre & Gesvres

SUR LE TERRAIN p.16-18

Les actualités du service Mobilité

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

p.19

AGENDA p.20-21

INFOS PRATIQUES p.22

ÉDITO

En collaboration avec les élus et les agents des différents services, la communauté de communes travaille quotidiennement à mettre en œuvre des politiques publiques alignées sur vos besoins et vos attentes.

Pour cela nous avons fait de la consultation, un outil. En faisant le choix de vous interroger et de vous impliquer, nous sommes convaincus que c'est ensemble que nous parvenons à identifier les solutions appropriées pour le développement de notre territoire...

Développer notre agriculture.

Je me réjouis d'avoir vu près de 80 % des chefs d'exploitations d'Erdre & Gesvres répondre à l'enquête menée par la Chambre d'Agriculture afin de dresser un « **Diagnostic Agricole et Alimentaire** » de notre territoire. La CCEG a structuré son service agriculture, alimentation et charte forestière en 2023. La phase opérationnelle est lancée : la structuration de la filière bois après un cycle de 4 concertations, le déploiement du dispositif Trajectoires, facilitateur des rencontres entre les cédants et porteurs de projets, ou encore le lancement du réseau des cantines avec une réflexion sur les besoins et l'approvisionnement local. Ce ne sont là que quelques exemples d'actions, d'autres sont en cours, et à retrouver dans le dossier de ce numéro.

Développer nos entreprises

Pour répondre à la demande des dirigeants des TPE et PME sur le besoin d'accompagnement en ressources humaines, le service économie a mis en place les RENCONTRES EXPERTS RH, un programme de 12 interventions d'experts RH et juridiques à destination des chefs d'entreprise. Statut, recrutement, intégration des collaborateurs, absentéisme, numérique ou marque employeur, tous les sujets RH seront abordés.



Développer nos emplois, notamment l'emploi des jeunes est aussi toujours au cœur de notre engagement. Un exemple concret est le succès du Job Dat 'étudiants, qui met en relation professionnels et jeunes en quête d'emploi saisonnier. J'encourage évidemment tous les jeunes du territoire désireux de trouver un job pour le week-end, les vacances ou cet été, à participer à la 6ème édition qui se tiendra le 13 avril prochain au complexe des Cents Sillons à Grandchamp-des-Fontaines.

Enfin, développer notre empathie et notre solidarité.

Vous le savez, nos actions n'ont de sens que si elles sont au service de tous, les jeunes, les plus âgés, et les plus fragiles. Je veux ici saluer tous ceux et toutes celles qui s'impliquent par exemple dans l'organisation de la Semaine de l'accessibilité, les Ateliers Vitalité ou Ateliers CAP Bien-être à destination des plus 60 ans. Je peux aussi citer l'association ACTE 44 où des dirigeants à la retraite accompagnent bénévolement des jeunes dirigeants... Enfin parce que solidarité doit aussi rimer avec mobilités, je remercie les élus qui ont tous voté en faveur d'un tarif solidaire pour la location d'un vélo à assistance électrique.

Vous l'aurez compris, je souhaite que notre territoire, plus que jamais trouve sa raison d'être à travers le sens de l'écoute, du collectif, et que le « faire ensemble » soit le terreau d'un mieux vivre ensemble.

Yvon LERAT
Président de la communauté de communes

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

En partenariat avec le Pôle Prévention et Promotion de la Santé de la MSA Loire-Atlantique/Vendée, le CLIC déploie différents ateliers et forums à destination des seniors désirant trouver conseils, astuces et soutien pour rester en bonne santé ! 2 ateliers sont prévus en ce début d'année : l'Atelier Vitalité, et l'atelier Cap bien-être.

L'ATELIER VITALITÉ

Ouvert à tous, à partir de 55 ans et ce, quel que soit son régime de protection sociale. Axés sur la convivialité entre les participants, les Ateliers Vitalité sont ludiques, interactifs et s'appuient sur le partage d'expériences, les mises en situation et la recherche de

solutions simples et concrètes pour prendre soin de soi, acquérir les bons réflexes du quotidien pour rester en forme ! Nutrition, condition physique, santé mentale, logement adapté au vieillissement etc., à chaque atelier une thématique spécifique.



6 ateliers de 2h30, tous les vendredis de 14h à 16h30, jusqu'au 29 mars 2024, à Casson. GRATUIT

FORUM « DÉFICITS SENSORIELS »

Le CLIC organise un Forum « déficits sensoriels » pour mieux informer et sensibiliser les seniors sur les déficiences visuelles et auditives, (repérage précoce, prise en charge globale des déficiences pour garantir une meilleure qualité de vie).

Ce forum sera aussi l'occasion pour les seniors d'identifier les professionnels et ressources du territoire pouvant les accompagner dans leurs difficultés induites par les déficiences sensorielles.

Enfin, la CPAM avec le Centre d'examen en santé proposeront sur place un bilan auditif et visuel. Gratuit, sur inscription en amont auprès du CLIC : 02 28 02 25 45.

Le 16 avril de 13h30 à 17h00.
Complexe des Cent Sillons - Grandchamps-des-Fontaines.



PETITE ENFANCE AGENDA

CONFÉRENCE DÉBAT

Conférence-débat sur le sommeil du jeune enfant (0-6 ans). Organisée par les Relais Petite Enfance pour les parents et les professionnels du jeune enfant, cette conférence débat sera animée par Héloïse Junier, psychologue petite enfance, docteure en psychologie de l'Université de Paris, conférencière et autrice de plusieurs livres jeunesse (*Un nuage pour m'endormir*, *Ma colère de feu...*)

Le 11 avril 2024 à 20h - L'Espace des Bruyères,
rue Anne de Bretagne, Héric - Entrée gratuite.
Plus d'infos sur www.cceg.fr

SEMAINE DE L'ACCESSIBILITÉ

Pour la plupart d'entre nous, garer sa voiture facilement, traverser la rue juste avec un peu d'attention, grimper tous les jours des marches sans s'en rendre compte, se déplacer seul ou demander un renseignement, cela paraît normal. Oui mais, pour des citoyens en situation de handicap, ces gestes, ces déplacements sont de véritables obstacles, des défis à relever quotidiennement.

Pour sensibiliser petits et grands au handicap et à l'accessibilité, la CCEG organise, une nouvelle **Semaine de l'Accessibilité du 1^{er} au 7 avril** ! Une semaine pendant laquelle on trouvera sur les bâtiments communaux, intercommunaux et abribus deux campagnes de sensibilisation et d'information. La première sur le stationnement gênant pour se rappeler qu'une voiture avec une roue sur le trottoir, une poubelle qui traîne, c'est un fauteuil qui ne peut pas circuler et que se garer sur une place handicapée, c'est évidemment, aussi, un stationnement gênant ! La seconde campagne portera sur l'**application ACCEO**, solution d'accessibilité téléphonique et physique pour les personnes sourdes, les

malentendants, ou aphasiques. L'accessibilité, on en parlera aussi dans les écoles du CE1 au CM2 ! **758 élèves vont pouvoir, à travers des parcours en fauteuil roulant, des ateliers interactifs sur les handicaps visuels et auditifs, ou encore en rencontrant des personnes en situation de handicap, changer de regard sur le handicap.** En parallèle, certaines communes se mobilisent autour de cette semaine en organisant leurs propres actions de sensibilisation. C'est le cas pour les communes de Sucé-sur-Erdre, Casson et Les Touches (au moment de la rédaction de ce MAG).



Pour retrouver la programmation complète de La Semaine de l'Accessibilité, rendez-vous sur ceeg.fr

LES MODIFICATIONS N°5 ET N°6 DU PLUI, LE TEMPS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

La modification n°5 du PLUI a pour objet principal d'ouvrir à l'urbanisation deux secteurs sur le territoire d'Erdre & Gesvres, afin de permettre la réalisation de deux opérations d'habitat :

- Le secteur du chemin des Varennes sur la commune des Touches, situé à l'est du bourg, sur une superficie d'environ 2,5 hectares,
- Le secteur de la Pelleria sur la commune de Petit Mars, situé au sud du bourg, sur un secteur d'environ 3,5 hectares.

La modification n°6 du PLUI doit permettre la finalisation de l'opération « Bosquet des sources » d'environ 125 logements sur la commune de Treillières. Le projet correspond aux tranches 3 et 4 de la ZAC de Vireloup.

Une enquête publique unique sera réalisée, elle débutera le 18 mars 2024 et durera jusqu'au 19 avril 2024 inclus.

Les habitants peuvent y participer ; vous pourrez pendant cette période et cette période seulement, consulter le dossier de l'enquête publique et faire part de vos observations et propositions d'ajustements.

Comment ?

- soit par internet via le registre dématérialisé
- soit en venant consulter la version papier au siège de la CCEG ou dans les mairies concernées à savoir Les Touches, Petit-Mars et Treillières, aux jours et heures habituelles d'ouverture

Le commissaire enquêteur tiendra par ailleurs 5 permanences, aux jours et horaires suivants :

- lundi 18 mars, de 9h à 12h à la CCEG
- mercredi 27 mars, de 14h à 17h à Petit-Mars
- jeudi 4 avril de 9h à 12h, Les Touches
- mardi 9 avril de 9h à 12h, à Treillières
- vendredi 19 avril de 14h à 17h, à la CCEG

A l'issue de l'enquête publique, les modifications n°5 et n°6 du PLUI seront soumises à l'approbation du Conseil Communautaire. Retrouvez toutes les informations sur plui.cceg.fr

JE COMPOSTE, TU COMPOSTES, IL COMPOSTE... TOUS AU COMPOST !

La communauté de communes Erdre & Gesvres participe depuis plusieurs années à l'évènement national « Tous au Compost ! ».



Cette initiative, déployée sur deux semaines (du 23 mars au 7 avril), vise à promouvoir le compostage tout en sensibilisant sur les pratiques de jardinage écologique. En partenariat avec le SMCNA (Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique) et des acteurs locaux, la CCEG a préparé pour cette 11ème édition, diverses activités sur le territoire, des visites de sites de compostage partagé, des ateliers et des formations sur le compostage, ainsi que des sessions de création de jardin en lasagnes... Les animations sont gratuites et ouvertes à tous, alors en solo ou en famille participez à Tous au compost et apprenez dans un esprit convivial, à valoriser vos déchets verts, nourrir vos jardins et préserver la biodiversité !

Détail du programme sur www.cceg.fr



AU QUOTIDIEN

LES AIDES ET SOLUTIONS POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS VERTS

Au printemps, la nature émerge doucement de sa torpeur hivernale... C'est le temps où les jardiniers s'impatientent de remettre les mains dans la terre pour gratter, planter, couper, tailler, tondre... mais c'est aussi le temps de rappeler que les déchets verts peuvent être une ressource précieuse pour son jardin.

Les déchets verts (tonte de pelouse, feuilles mortes, déchets de taille et débroussaillage) sont certes des résidus mais qui, utilisés judicieusement, vont nourrir et protéger votre jardin de manière naturelle et durable. En les recyclant sur place sous forme de compost ou de paillis, vous créez un écosystème sain et équilibré où les plantes peuvent prospérer et la vie du sol s'enrichir.



© Senivpetro / Freepik



*Les déchets verts sont
une ressource précieuse
pour votre jardin.*

Des solutions et des aides à votre disposition

La CCEG doit supporter un coût considérable pour la gestion des déchets verts. En 2023, 9 206 tonnes de déchets verts ont été apportées en déchèteries. Pour éviter les allers-retours en déchèteries, la CCEG propose depuis plusieurs années des aides pour faciliter la réutilisation de ces « ressources vertes » au jardin :

• -50%* pour la location d'un broyeur à végétaux pour 1 journée ou 2 demi-journées de location par an et par foyer.

Gratuité* de la location d'un broyeur à végétaux pour les usagers qui se regroupent à au moins 3 foyers (dispositif test depuis septembre 2023)

• 30 € de réduction* sur l'achat d'un kit mulching pour tondeuse.

*Toutes ces opérations sont cofinancées par la CCEG et le SMCNA et valables chez des loueurs et magasins partenaires. Effectuez votre demande d'aides sur www.cceg.fr

Plus de conseils et d'astuces pour bien penser et entretenir son jardin dans le guide « Mon jardin zéro déchet », consultable et téléchargeable sur www.cceg.fr

AU QUOTIDIEN

TRI DES BIODÉCHETS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER, LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets est généralisé. Les collectivités doivent proposer des solutions aux habitants afin de leur permettre de séparer leurs déchets alimentaires des ordures ménagères. Cette récente réglementation suscite bon nombre de questions... **VRAI ou FAUX, le MAG vous répond.**



© Freepik

La réglementation impose aux collectivités de mettre en place une collecte des déchets alimentaires.

FAUX : Les solutions pour trier séparément les déchets alimentaires des ordures ménagères varient selon les collectivités et les territoires. La collecte est une des solutions mais pas une obligation. Comme de nombreuses collectivités, la CCEG a fait le choix du compostage dans la continuité de son dispositif « une formation, un composteur à 20€ », en place depuis 2019.

Je n'ai pas de jardin, la collectivité peut m'accompagner pour trouver une solution de compostage.

VRAI : La CCEG et le SMCNA, syndicat de traitement des déchets, travaillent depuis plusieurs années avec les communes, syndicats, bailleurs et habitants pour accompagner l'installation de composteurs partagés au sein de quartiers ou au pied de résidences. Pour composter avec ses voisins, il faut : un minimum de 5 foyers participants, un terrain adapté, une source de matières sèches, une utilisation locale pour le compost et une ou deux personnes volontaires pour devenir référents de site.

Pour plus d'informations, contactez le SMCNA biodechets@smcna.fr ou le service Déchets de la CCEG dechets@cccg.fr ou 02 28 02 28 10

Ma poubelle ordures ménagères ne sera pas collectée si je ne trie pas séparément mes déchets alimentaires.

FAUX : Actuellement, il n'est pas prévu de refus de collecte en cas de présence de déchets alimentaires dans votre bac ordures ménagères. La CCEG incite cependant fortement au tri des déchets alimentaires et rappelle que le compostage permet de réduire le volume de sa poubelle de près d'1/3, d'éviter les mauvaises odeurs dans son bac à ordures ménagères et d'obtenir un amendement 100% naturel pour son jardin.

Les déchets verts ne sont plus acceptés en déchèteries car ils doivent être compostés avec les déchets alimentaires.

FAUX : Les déchets verts sont toujours acceptés dans les déchèteries de la CCEG. Ils sont cependant des ressources très utiles au jardin (paillage, mulching, compostage). Des aides pour réduire vos déchets verts existent (voir p 6).

Les déchets alimentaires ne sont pas acceptés en déchèteries.

VRAI : Les déchèteries n'acceptent pas les déchets alimentaires, qui nécessitent des installations spécifiques pour être traités.

Plus de réponses à vos questions sur www.cceg.fr



BILAN DE L'OPÉRATION « BACS JAUNES »



Démarrée en septembre 2023, la campagne de distribution des bacs jaunes visait à améliorer la qualité du tri et du service rendu aux habitants pour la gestion de leurs déchets, tout en apportant de meilleures conditions de travail pour les agents de collecte. La CCEG a officiellement clôturé cette mission début mars.

Le MAG fait le bilan :

- 5 mois de distribution
- Plus de 13 agents recrutés par la CCEG sur le territoire pour la mission
- Près de 26 000 bacs distribués
- 100 000€ d'achat de sacs jaunes économisés par an
- Une subvention à hauteur de 60% de l'éco-organisme CITEO, obtenue pour l'aide à l'achat des bacs et aux actions de communication

AGRICULTURE CULTIVER L'AVENIR : L'AGRICULTURE DURABLE ET LOCALE À L'HONNEUR

Notre territoire est riche d'une agriculture diversifiée dans ses systèmes de production, engagé dans les circuits courts et conscient des nombreux défis sociaux et environnementaux auxquels il doit répondre. Pour maintenir cette activité agricole dynamique et pérenne, la CCEG s'implique.



Terre & Bêê
Nort-sur-Erdre



INTERVIEW



Mme Barbara Nourry
Vice-Présidente déléguée à
l'Agriculture et l'Alimentation.
Maire de Saint-Mars-du-Désert.

Le MAG : Quelques mots sur 2023 pour commencer ?

Barbara Nourry : 2023 a été l'année de la structuration du service. Consciente des défis rencontrés dans le secteur agricole, il était impératif de constituer une équipe dédiée, dotée de compétences diverses, afin de répondre de manière efficace aux besoins et aux attentes de nos agriculteurs. Je suis entourée désormais de 3 personnes :

Mélanie GIRAULT à la fois responsable du service et référente stratégie agricole, Zoé GUILLON, référente du Projet Alimentaire Territorial et enfin, Roman LE PAUL en tant que chargé de mission charte forestière, bois, bocage. Je profite de cet échange pour saluer leur engagement, leur totale implication dans tous les projets que nous menons.

LM : 2023 structuration, et 2024 ?

BN : 2024 sera l'année de l'opérationnel. Grâce au diagnostic agricole mené conjointement par la Chambre d'Agriculture et la CCEG en 2023, nous avons en ce début d'année une vision globale de l'écosystème de production agricole en Erdre & Gesvres, une base solide de connaissances pour orienter nos politiques publiques et mettre en œuvre des actions de terrain. Des actions concrètes aussi bien sur le foncier, l'installation et la transmission des exploitations avec le dispositif Trajectoire (un dispositif qui fonctionne puisque 16 porteurs de projets et 9 cédants se sont inscrits depuis sa création il y a moins d'un an). Nous menons également des actions pour l'alimentation et l'approvisionnement de la restauration collective. Enfin, nous sommes en cours d'élaboration d'une charte forestière et bocagère.

LM : Comment mener de front tous ces projets ?

BN : Je suis convaincue que le collectif est la clé de la réussite. Aussi nous avons à cœur dans nos actions d'impliquer dès le début des projets toutes les parties prenantes et d'accompagner des initiatives qui nous semblent répondre aux besoins des agriculteurs du territoire, comme le projet APPPOC (voir page suivante). Enfin, on l'a vu en ce début d'année avec le mouvement des agriculteurs partout en France et en Europe, qu'il importe de recréer du lien avec nos agriculteurs, car la méconnaissance de leur métier conduit bien souvent à une forme d'incompréhension de leurs pratiques. Nous travaillons aussi sur ce sujet, car l'agriculture est un secteur fédérateur, nécessaire à la vie du territoire, en termes d'alimentation, d'emploi, et bien sûr jusque dans la préservation de nos paysages.

« Je suis convaincue que le collectif
est la clé de la réussite. »



SCEA Martin
Saint-Mars-du-Désert



Ferme des poussinettes landaises
Notre-Dame-des-Landes



Diagnostic Agricole et Alimentaire, le temps de la restitution

En 2023, la Chambre d'Agriculture a organisé une vaste enquête à laquelle 80 % des exploitants agricoles du territoire ont répondu. À travers des questionnaires individuels, les agriculteurs ont eu la possibilité de s'exprimer, de partager leurs opinions sur divers sujets. En parallèle, la CCEG a mené une enquête auprès des 12 communes, portant sur leurs projets, actions, et initiatives actuelles ou prévues pour le secteur agricole.

Les résultats et les données obtenus, couvrant la production, la transformation, la distribution et la consommation alimentaire en Erdre & Gesvres, ont été présentés lors d'une restitution le 15 février dernier. Ce temps de restitution a rassemblé des élus, des agents de divers services de la CCEG, ainsi que des structures partenaires et syndicats agricoles.

Les conclusions de ces deux enquêtes offrent une vision complète du système agricole et alimentaire en Erdre & Gesvres et serviront à nourrir le travail de réflexion pour l'élaboration de la future stratégie agricole et alimentaire de la CCEG.



EARL Perro Benoît Héric

La CCEG apporte son soutien au projet APPPOC

APPPOC pour Abattoir Paysan de Proximité Porcins, Ovins et Caprins. Derrière cet acronyme se cache une association d'éleveurs de petits ruminants en Loire Atlantique portés par un objectif commun « remettre l'agriculture paysanne, de circuit court, locale et soucieuse du bien-être animal, au cœur de notre territoire ». L'absence d'outil de transformation sur le département fragilise ces filières, aussi pour répondre à cette problématique, la CCEG a mobilisé 6 territoires Nord Loire pour soutenir le lancement d'une phase de pré-étude du projet.

Pour la transition Agro-écologique, nos agriculteurs prennent l'initiative

La Communauté de communes lance une nouvelle campagne de communication et de sensibilisation sur l'agriculture en Erdre & Gesvres.

La campagne d'affichage promeut cette année les pratiques en faveur de la transition agroécologique avec le portrait de 12 agriculteurs et agricultrices, acteurs d'une agriculture durable, dont Nicolas Benoît de La Ferme de Malabry à Sucé-sur-Erdre.

Benoît Nicolas s'installe à la Ferme de Malabry il y a une dizaine d'années. Il s'intéresse rapidement aux pratiques des fermes du Civam, en particulier au « pâturage tournant ». Après une formation de 2 ans, il adopte ce principe, faire paître les animaux (en l'occurrence ses vaches laitières holstein) de manière stratégique pour maximiser l'utilisation des pâturages tout en préservant la fertilité des sols. Il divise pour ce faire, ses 45 hectares en « paddocks ». Les vaches sont déplacées d'un paddock à l'autre à intervalles réguliers. Pendant que la parcelle 1 est en pâturage, les paddocks 2, 3 et 4 sont au repos ; puis il déplace les vaches en parcelle 2 laissant la 1, 3 et 4 au repos etc. Le fait de laisser les parcelles en repos contribue à une régénération naturelle des pâturages en favorisant les déjections naturelles comme fertilisant. Une méthode qui fait écho à la citation d'André Pochon qu'aime citer Benoît Nicolas, « les vaches ont à l'avant une faucheuse, à l'arrière un épandeur à fumier ». En somme, on limite les intrants polluants comme le gasoil du tracteur nécessaire pour la fauche ou les engrais pour la pousse, un cercle vertueux écologiquement et économiquement ! Aujourd'hui Benoît Nicolas souhaite aller plus loin pour protéger ses terres et ses vaches du vent et du soleil, et pour ce faire, replante autour de ses champs, des haies...



Forums, rencontres, culture, formations, challenge, les temps fort 2024

Tout au long de l'année le service Agriculture organise des temps forts sur le territoire. En partenariat avec d'autres collectivités, sous forme de formations, rencontres ou ateliers, avec les agriculteurs, les habitants ou les institutionnels... quel que soit le format, l'objectif est toujours le même : mettre l'agriculture au cœur du projet de territoire.

FORUM DES PROFESSIONNELS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE À GUÉMÉNÉ-PENFAO, 13 MARS

Co-organisé avec le Département, Redon Agglomération, l'intercommunalité de Blain, la commune de Guéméné-Penfao et la CCEG, ce forum réunira les professionnels de la restauration collective, les agriculteurs et artisans des collectivités du Nord-Loire. Intitulé « Comment travailler ensemble ? », ce forum se veut un lieu de rencontres et d'échanges entre professionnels désireux de développer l'approvisionnement local. Un salon acheteurs-fournisseurs ainsi que des ateliers thématiques seront proposés.

HORS-SÉRIE « VIVANT », UN TEMPS FORT SUR L'AGRICULTURE SUR TOUT LE TERRITOIRE AU PRINTEMPS

Ce programme, initié avec le service Culture, mettra à l'honneur le monde agricole à travers des événements culturels et une quarantaine d'initiatives locales. Les objectifs sont de renforcer les liens entre producteurs et consommateurs ainsi que de nourrir les débats sur l'avenir de l'agriculture. Au programme : des spectacles, rencontres, visites de fermes, expositions ou encore podcasts ! Retrouvez plus de détails p.12.



Éco-ferme Buissonnière Treillières

LANCEMENT DU RÉSEAU DES CANTINES DE LA CCEG À SAINT-MARS-DU-DÉSERT, LE 7 FÉVRIER

Sur notre territoire, certaines communes s'interrogent sur leur mode d'approvisionnement, leur organisation interne et leurs leviers d'amélioration des services de restauration. Pour les accompagner, le service Agriculture avec l'aide de ses partenaires agricoles (GAB 44, Mouvement des Cuisines Nourricières, Chambre d'Agriculture) lance un réseau d'échanges et de partage de bonnes pratiques des restaurants collectifs. A destination des élus, chefs de cuisine et agents techniques, il facilite l'interconnaissance et le travail collaboratif.

VISITE DE 4 FERMES DU TERRITOIRE EN AGRI BUS, LE 15 MARS.

La Chambre Régionale d'Agriculture propose un Agri Bus pour permettre à des porteurs de projets identifiés dans le cadre par la cellule TRAJECTOIRE de visiter sur une journée des fermes à céder sur le territoire.



Ferme de la Pénoue Petit-Mars



DÉFI FOYERS À ALIMENTATION POSITIVE, 2^{ÈME} ÉDITION

Depuis novembre et jusqu'en juin, 52 foyers des communes de Treillières, Sucé-sur-Erdre, Petit-Mars et Notre-Dame-des-Landes challengent leurs habitudes alimentaires, en mangeant des produits de saison, de qualité, locaux pour le même budget ! Le défi est ponctué de visites de fermes, de rencontres, et d'ateliers de cuisine.

CHARTRE FORESTIÈRE

L'arbre, la forêt, le bocage, la filière bois, tout un cycle de concertations

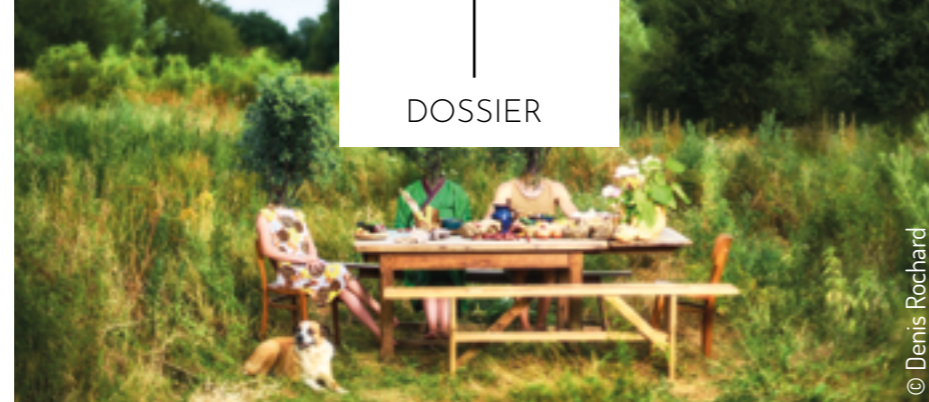


© Wirestock / Freepik

Dans le cadre de l'élaboration de sa Charte Forestière et Bocagère, la CCEG, avec le service Agriculture, Bois et Forêts, a mis en place un cycle de plusieurs ateliers de concertation. Ces rencontres réunissent des associations, des institutionnels, des élus et agents de plusieurs communes et des particuliers. Ils se retrouvent autour d'une thématique spécifique pour proposer des actions visant à faire de la Charte Forestière et Bocagère de notre territoire une feuille de route dotée d'une stratégie claire pour la gestion de la forêt et le développement de la filière bois locale.

Cette série de concertation a débuté en 2023 avec un premier atelier sur la thématique « Arbre et Cadre de Vie », la place de l'arbre dans nos vies, dans nos espaces urbains, son entretien, son rôle dans la lutte contre le réchauffement climatique...

En ce début d'année ce sont la « Forêt », puis le « Bocage » qui ont fait l'objet de concertation. Comment maintenir les espaces arborés et leur intérêt écologique durablement (préservation de la biodiversité, des sols et de la qualité de l'eau), tout en mobilisant la ressource ? Enfin, après avoir exploré ces éléments amonts de la filière, un prochain atelier de concertation abordera, le 19 mars, son aval, avec la thématique de « des filières bois-énergie et bois d'œuvre ».



DOSSIER

© Denis Rochard

HORS-SÉRIE « VIVANT » UN TEMPS FORT AUTOUR DE L'AGRICULTURE

Suite à l'appel lancé en novembre, ce sont près de 40 initiatives qui ont déjà été recensées... Le printemps s'annonce donc sur le thème de la terre, du vivant et des rencontres entre agriculteurs et consommateurs, paysans et grands gourmands. Un sujet d'actualité qui permettra de débattre et d'échanger sur les réalités du monde agricole d'aujourd'hui.



Entre fin avril et fin juin 2024, vous pourrez ainsi découvrir : des spectacles, des films, des expos... Vous pourrez vivre en famille des ateliers, des randos, des porte-ouvertes. Vous pourrez profiter de dégustations en tous genres, de fêtes joyeuses, de moments de convivialité et de temps de débats. Ouvrez l'œil, il se passe des choses sur les douze communes...

Quelques rendez-vous culturels à noter :

Vendredi 31 mai à 20h30

Spectacle théâtral France profonde
Compagnie La Grosse Situation,

Un spectacle théâtral qui nous fait entendre toute la complexité du sujet agricole, les conceptions opposées, entre néo-ruraux et « cadre familial », entre agriculture biologique et conventionnelle, pression foncière et urgence écologique...

GAEC La Vache Landaise
Notre-Dame-des-Landes
A partir de 12 ans - 5€
Atelier vélo à 18h30

Jeudi 6 juin à 20h30

Mon palais est un paysage
Groupe Artistique Alice,

Un ciné-concert poétique qui révèle le paysage et les paysans qui le façonnent, imaginé lors de résidences dans deux fermes du Chemillé.

Débat animé par le Conseil de Développement
Cinéma Gén'éric - Héric
A partir de 10 ans - 5€
Atelier vélo à 18h30


Samedi 29 juin

Mass & Terre
Simon Oriot

Création sonore immersive à partir de sons collectés auprès de fermes du territoire.
Médiathèque de Nort sur Erdre.



© Simon Oriot

Dimanche 16 juin
Transmission paysanne, une aventure agricole
Damien Fourcot
Première diffusion du documentaire sonore de Damien Fourcot : marché à la ferme et discussion avec les protagonistes et le réalisateur.
Ferme de la Joue - Vigneux-de-Bretagne
Tout public - gratuit
Écoutez la bande annonce :
 on.soundcloud.com/PwRpF

Billetterie et programmation complète sur www.hors-saison.fr

EMPLOI JEUNES



ZOOM

2 NOUVELLES SESSIONS DE FORMATION AU BABY-SITTING

Depuis 2 ans, les Maisons de l'Emploi, ont mis en place une formation au baby-sitting destinée aux plus de 16 ans. La formation comprend une première journée axée sur la compréhension des comportements de l'enfant, l'apprentissage des gestes tels que le changement de nourrisson, la préparation d'un biberon, et la capacité à proposer des activités adaptées à l'âge de l'enfant. La deuxième journée, dirigée par l'UDPSS44* aborde le volet « sécurité », permettant au jeune baby-sitter d'obtenir une attestation PSCI**. Enfin, la demi-journée restante, animée par la CCEG, se concentre sur les aspects du droit du travail, de la tarification et de la relation avec les parents.



Une première session a eu lieu à la Maison de l'emploi de Nord-sur-Erdre en février, la prochaine aura lieu du 22 au 24 avril au Local Jeunes de Fay-de-Bretagne (Attention les places sont limitées à 10 personnes).

Sur inscription au 02 51 12 10 94

* UDPS44 : Union Départementale des Premiers Secours
** Certificat de Prévention et de Secours Civiques de niveau 1

LE JOB DATE'TUDIANT REVIENT, 6ÈME ÉDITION !

Tu as entre 16 et 25 ans, et tu cherches un job pour l'été, le week-end ou les vacances scolaires ? Alors viens à la Salle des Cent Sillons à Grandchamp-des-Fontaines le 13 avril prochain et participe au Job Date'tudiant, un format unique pour maximiser tes chances de décrocher un job !

Initié dans le but de créer un vrai dialogue entre les professionnels et les jeunes en recherche d'emploi saisonnier, le Job Date'tudiant offre l'opportunité de rencontrer, en une matinée, différentes entreprises dans un environnement bienveillant et sécurisant. Des conseillers seront présents sur place pour guider et accompagner les candidats et pour la première fois un stand spécifique sera dédié à l'emploi des jeunes mineurs. Les entreprises du territoire présentes sur l'évènement auront toutes des postes

à pourvoir (les offres seront d'ailleurs consultables sur le site de la CCEG 15 jours avant le jour J, et 90 % d'entre elles ne demandent pas de qualifications particulières). Durant toute la matinée du Job Date'tudiant chaque candidat peut, muni de son CV, rencontrer le représentant de l'entreprise pour une offre d'emploi préalablement identifiée et il est possible de postuler à une, deux, voire trois offres au cours de cette même matinée, car le Job Date'tudiant est bel et bien un Job Dating !

APPEL AUX ENTREPRISES !

Vous êtes une entreprise de logistique, de services, du BTP, maraicher, agriculteur, ou restaurateur etc. et avez des postes saisonniers à pourvoir ?
Contactez dès aujourd'hui le service Emploi de la CCEG pour faire connaître vos offres et vous inscrire au Job Date'tudiant, l'évènement emploi incontournable pour les jeunes et... pour les entreprises !
Maison de l'Emploi de Grandchamp-des-Fontaines : 02 51 12 10 94
Maison de l'Emploi de Nort-sur-Erdre : 02 40 72 10 85
emploi@cceg.fr

CETTE ANNÉE MON JOB D'ÉTÉ, C'EST AVEC LA CJS !



Profiter de son job d'été pour explorer l'entrepreneuriat, et à plusieurs, « monter une boîte », c'est le pari de la Coopérative Jeunesse de Services, un dispositif créé au Canada en 1988, et déployé en Erdre & Gesvres depuis 2016. La promo 2024 sera donc la 8ème CJS créée sur le territoire. Pour tout savoir sur la CJS et devenir coopérant de la promo 2024, deux réunions d'informations collectives auront lieu au printemps :
Mardi 21 mai à 18h30 - Maison de l'emploi de Nort-sur-Erdre
Jeudi 23 mai à 18h30 - Maison de l'emploi de Grandchamp-des-Fontaines

La CJS est ouverte aux jeunes entre 16 et 18 ans, habitant le territoire d'Erdre & Gesvres.
Informations et inscriptions : Service emploi 02 40 72 10 85

Les jeunes peuvent aussi s'inscrire toute l'année sur notre action
Décroche ton Job et recevoir les offres et toutes les infos !

ACTE44, L'ASSO DES ANCIENS DIRIGEANTS QUI SOUTIENNENT LES JEUNES ENTREPRENEURS !

Fort d'une cinquantaine de chefs d'entreprises et cadres dirigeants toujours en activité ou retraités, ACTE44 accueille et accompagne bénévolement les porteurs de projets, avant la création de leur entreprise, au démarrage, et même en phase de développement si on le souhaite.

Son slogan « **De l'idée à la réussite de l'entreprise** » illustre parfaitement cet objectif. Les porteurs de projets peuvent compter sur la variété des compétences et des expériences des membres d'ACTE44, tous prêts à partager leur expertise pour favoriser le succès des initiatives locales. Dans un esprit d'entraide et d'écoute, ces mentors expérimentés créent un environnement propice à l'échange et au partage, offrant aux entrepreneurs en herbe, aussi bien leur expérience qu'un soutien moral. **Thierry Neveu** est l'un d'eux et témoigne de son implication dans cette association. Après avoir consacré de nombreuses années à sa carrière dans le domaine de l'agroalimentaire, notamment en tant que directeur d'une usine de production au sein d'une coopérative laitière, Thierry Neveu a intégré bénévolement l'association Acte 44 il y a deux ans. Il a accompagné 10 porteurs de projets depuis.



« **Le parcours d'accompagnement est bien évidemment personnalisé, et dure environ 6 mois à raison d'un rendez-vous par mois en moyenne** » précise-t-il. « **Si j'apporte à un jeune chef d'entreprise des conseils sur son business plan, le financement, ou encore les statuts, je n'oublie jamais que c'est lui le patron de son entreprise et qu'à ce titre, il fait ses choix et décide seul, moi je suis juste là pour être un soutien, faire en sorte que mon expérience l'aide à faire émerger ses propres compétences et qu'il puisse sereinement mener à bien son projet** ».

Contact
association ACTE44 :
www.acte44.fr



© Freepik

CONSTRUIRE ET RÉNOVER DURABLEMENT EN ERDRE & GESVRES



La CCEG et les communes font de plus en plus le choix de la construction durable pour bâtir ou rénover. Le MAG lance sa série « **Construire et rénover durablement en Erdre & Gesvres** », et vous propose à chaque numéro d'explorer comment rénovation et construction peuvent rimer avec transitions et innovations !

Episode 1 - Tiers Lieu Marsien - Saint-Mars-du-Désert, bâtiment démonstrateur

Le Tiers Lieu Marsien est un exemple concret de la façon dont l'engagement des élus, habitants, associations et la conscience environnementale peuvent transformer une maison de ville du XIX^e en un modèle d'écoconstruction, alliant préservation du patrimoine, innovation et projet social.

- Ecoconstruction

Le choix d'une rénovation à partir de matériaux biosourcés a été décisif : charpente bois, isolation en laine de bois pour la toiture, en panneau chanvre/coton/lin ou correcteur thermique « terre-chanvre » pour les murs... Tous issus de « ressources renouvelables », ils présentent l'avantage de stocker le carbone. Véritables alliés pour assurer confort thermique en été comme en hiver, ou reconnus pour leurs propriétés régulatrices d'humidité, ces matériaux apportent confort, réduction de l'impact environnemental et baisse de la consommation d'énergie. Avec une isolation performante et une ventilation double-flux,

les besoins en énergie sont réduits de 60% après travaux.

- Préservation du patrimoine

Pour garder le cachet de l'ancien tout en réduisant les déchets de chantier, la notion de réemploi a été intégrée au projet : les portes intérieures et parquets existants ont été conservés et rénovés, tout comme les murets en pierre d'origine, grâce à un travail minutieux de maçonnerie.

- Innovation et projet social

En faisant appel au travail collaboratif entre citoyens et élus, à des artisans locaux et à l'association de réinsertion Aire pour les travaux, le Tiers Lieu Marsien a su mettre en cohérence son bâtiment et avec sa mission « dynamiser la vie marsienne par la mise en place d'actions concrètes autour du mieux-être, de la convivialité, des pratiques éco-responsables et de l'accompagnement professionnel ».

« **Ces matériaux apportent confort, réduction de l'impact environnemental et baisse de la consommation d'énergie** »

STRUCTURATION DES FILIÈRES PAILLE, CHANVRE ET TERRE POUR LE SECTEUR DU BÂTIMENT

Des élus, habitants, agriculteurs et entreprises du bâtiment ont rencontré le 9 février dernier, près de Poitiers, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif IELO, une coopérative innovante qui développe et commercialise la paille hachée comme isolant. Innovation, découverte, partage, inspiration... ont marqué ce voyage. **Intéressé par le développement de ces matériaux écologiques et performants qui contribuent à soutenir une économie agricole locale ?** Une idée de projet ou un retour d'expérience sur un bâtiment réalisés avec ces matériaux ? Les réflexions vont se poursuivre sur 2024 lors de prochaines rencontres rassemblant l'ensemble des personnes intéressées...

Contact : Elissa Giraudet, elissa.giraudet@cceg.fr ou 07 62 69 51 92



RENCONTRES EXPERTS RH - PROGRAMME 2024

Rencontres
Experts RH

Dans le cadre du DISPOSITIF RH TPE, l'outil RENCONTRES EXPERTS RH, créé par et pour des dirigeants d'entreprises, est un nouveau rendez-vous mensuel qui comprend 12 sessions d'information sur les grands sujets en matière de ressources humaines. Ces rencontres auront lieu une fois par mois de 18h à 20h, au sein des mairies des 12 communes du territoire. Chaque session d'information se divise en deux parties : la première, animée par un expert institutionnel aborde la thématique du jour, tandis que la seconde est consacrée aux échanges pour partager ses expériences, ses succès et surmonter ensemble les défis RH. Dirigeants et DRH d'Erdre & Gesvres, à vos agendas !

Mercredi 17 janvier à Sucé-sur-Erdre

La boîte à outils RH, comment trouver les informations utiles ?

Mercredi 21 février à Saint-Mars-du Désert

OPCO, DREETS, URSSAF, CPAM ... quels acteurs institutionnels pour répondre aux questions RH

Mercredi 13 mars à Grandchamps-des-Fontaines

Le recrutement, comment lever les freins actuels ?

Mercredi 10 avril à Héric

Le numérique et les ressources humaines (RS, site internet, bases de données candidats...), est-ce un travail réellement nécessaire ?

Mercredi 15 mai à Fay-de-Bretagne

L'intégration des collaborateurs - alternance et formation, pourquoi l'entreprise doit-elle s'en saisir ?

Mercredi 12 juin à Nort-sur-Erdre

L'habitat, la mobilité et le recrutement, quelles solutions locales ?

Mercredi 10 juillet aux Touches

L'absentéisme, comment le réduire dans mon entreprise ?

Mercredi 28 août à Vigneux-de-Bretagne

Le recours aux auto-entrepreneurs et indépendants, une solution ou un risque ?

Mercredi 18 septembre à Petit-Mars

La gestion des conflits RH, comment réagir ?

Mercredi 9 octobre à Casson

L'attractivité de l'entreprise, quels outils utilisés ?

Mercredi 13 novembre à Notre-Dame-des-Landes

La motivation des équipes, pourquoi est-elle importante ?

Mercredi 11 décembre à Treillières

La marque employeur, c'est quoi exactement ?

Contact : DISPOSITIF RH TPE
07 64 54 06 97 - yann.le-mitouard@cceg.fr



SUR LE TERRAIN

© Laura Severi

SERVICE VÉLOCE, TOUJOURS PLUS DE VÉLOS ET PLUS D'ÉVOLUTION !

Vous êtes de plus en plus nombreux à faire le choix du deux roues pour vos déplacements quotidiens, aussi, pour répondre aux besoins de tous les usagers, et en complément des actions menées en faveur de la pratique du vélo (pistes cyclables, parkings sécurisés etc.), la CCEG fait évoluer le service Véloce ! Le MAG fait le point sur les changements du service Véloce qui fête cette année ses 5 ans !

+ de vélos : avec 100 VAE et 4 longtails supplémentaires acquis depuis début 2024, la flotte compte aujourd'hui 350 vélos à assistance électrique (contre 80 en 2019).

+ d'accessibilité : Véloce est désormais ouvert à tous les publics : habitants, retraités et actifs majeurs du territoire.

+ de simplicité : les dossiers administratifs sont dématérialisés. Tous les documents devront être téléversés sur le site de Véloce.

Plus d'infos sur www.cceg.fr ou scannez le QR code ci-contre :



+ de facilité de paiement : il est désormais possible de régler son abonnement par prélèvement mensuel automatique

+ de service : la livraison à domicile de son VAE (et retour) sera possible très prochainement (surcoût à la charge de l'utilisateur)

+ d'amplitude horaire : le service Véloce sera ouvert de 9h00 à 17h30 et 1 samedi matin par mois (le dernier du mois).

⚠ **La grille tarifaire évolue.**



Un renseignement sur Véloce ?
Contactez le 02 28 02 05 50 ou contact@serviceveloce.fr

« TALENTS DU VÉLO » PODIUM !



Le Club des Villes et Territoires cyclables et marchables organise chaque année « Les talents du Vélo » et récompense dans diverses catégories, une collectivité pour son engagement, ses actions en faveur de la pratique du vélo. La communauté de communes Erdre & Gesvres, lauréate en

2023 dans la catégorie « **le vélo valorise les territoires** » est montée sur le podium avec le Prix National des Initiatives pour le vélo. Une reconnaissance qui vient saluer notre politique globale Mobilités et nous encourage à poursuivre nos projets en faveur des mobilités actives !

LA CCEG SUR LA CARTE NATIONALE DES « TERRITOIRES CYCLABLES » :

La communauté de communes Erdre & Gesvres est fière de figurer parmi les 27 territoires français sélectionnés (sur 128 candidats) par le Ministère de la Transition Écologique en tant que « **Territoire Cyclable** ». Cette distinction s'inscrit dans le cadre d'un dispositif innovant de l'État, dédié à soutenir financièrement les territoires lauréats dans la concrétisation de leurs projets d'aménagements cyclables sur une période de six ans (2024-2030):

8,7 millions d'euros ont été attribués à la CCEG dans le cadre de ce dispositif. Pour Erdre & Gesvres, cette sélection représente une réelle opportunité pour intensifier et accélérer le développement du réseau cyclable sur le territoire et plus largement ses actions en faveur du vélo. Aux côtés de l'État, la Région et le Département restent des financeurs et des partenaires clés pour la CCEG, dans le déploiement de la politique cyclable du territoire.



SUR LE TERRAIN

SAVE THE DATE

La Régalante

1^{ER} AVRIL

Venez participer à l'inauguration de la 4^{ème} étape de **La Régalante**, un nouvel itinéraire cyclable qui relie le Mont Saint-Michel à Nantes, en passant par Nort-sur-Erdre, Casson et Sucé-sur-Erdre. La journée d'inauguration se déroulera entre Nort-sur-Erdre et Nantes (19km entre Nort-sur-Erdre et Sucé-sur-Erdre ; 16 km entre Sucé-sur-Erdre et Nantes) dans une ambiance musicale, festive, et bien sûr à vélo ! Des animations à chaque étape rythmeront le parcours (fresque mobile, chasse aux oeufs, réparation vélo, ...) pour une arrivée vers 15h30 au Château des Ducs de Bretagne à Nantes. Un spectacle clôturera la journée.

Pour rejoindre le cortège,

- à 9h00, au plan d'eau de Nort-sur-Erdre
- à 10h00, à l'écluse de la Tindière, sur le canal de Nantes à Brest
- à 11h15, au lieu-dit La Guillonnière à Sucé-sur-Erdre
- à 12h30, dans le parc de la mairie à Sucé-sur-Erdre



Défi mobilité

DU 15 AU 21 AVRIL

C'est le moment de motiver ses collègues, ses camarades de classe, constituer une équipe et s'inscrire au prochain **Défi Mobilité** !

L'objectif ? Se challenger pour parcourir le plus de km possible, à pied, à vélo, en bus ou en covoiturage. Prêts ? Les inscriptions de cette 6^{ème} édition sont ouvertes sur : defimobilité-paysdelaloire.fr/ Retrouvez le concours photo, les animations et bien sur les récompenses pour les plus motivés.

Mai à vélo

1 MOIS DÉDIÉ AU VÉLO

Comme on partait de bon matin (...) à bicyclette... Mai à vélo revient et devient le terrain de jeu de tous les mordus de la petite reine, les cyclistes du dimanche, les adeptes des pistes ou génies de la bricole. Associations, clubs, écoles, entreprises, **la CCEG vous donne rendez-vous pour un mois de mai à vélo** ponctué d'événements et d'animations, pour célébrer et encourager la pratique du vélo !



© Laura Severi

Programmation à retrouver sur les réseaux et sur cceg.fr

LE COVOITURAGE ALEOP, C'EST ÉCOLOGIQUE, PRATIQUE ET ÇA RAPPORTE !

Pour vos trajets du quotidien, optez pour le **Covoiturage Régional Aleop** ! Une solution écologique, économique et conviviale pour vos déplacements domicile-travail.

Pour inciter les automobilistes à opter pour le covoiturage, la Région des Pays de la Loire a décidé de soutenir financièrement ces déplacements en partenariat avec les applications BlaBlaCar, Daily, Karos, Klaxit et Mobicoop. Concrètement, une subvention est versée au conducteur (de 18 ans et plus) selon le calcul et les modalités suivantes : Indemnité de 0,75€ par trajet passager jusqu'à 17 km, puis 0,10€ par km au-delà,

jusqu'à un plafond de 2€ par trajet passager. Pour les trajets de 5 km à 60 km, dont le départ et l'arrivée sont dans la région des Pays de la Loire. Subvention plafonnée à 84€ par mois et par conducteur, soit 1008€ /an Pour en bénéficier, inscrivez-vous comme conducteur ou passager sur une des applications citées.

La pratique du covoiturage est également bonifiée par l'État avec une prime de 100€ après 10 trajets en 3 mois, pour les nouveaux inscrits.

+ d'infos sur aleop.paysdelaloire.fr

Le saviez-vous ?

Le covoiturage sur Erdre & Gesvres en mars 2023 en quelques chiffres :



2 063
covoiturations réalisés



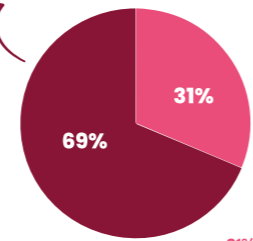
31 km
distance moyenne

PROJET DE VOIE VERTE LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE ↔ BLAIN, LE BILAN DE LA CONCERTATION



Réponses à la question
« Êtes-vous aujourd'hui un usager de l'ancienne voie ferrée ? »

69% des répondants se disent déjà usagers de la voie aujourd'hui



31% des répondants se disent non-usagers de la voie aujourd'hui

900 contributions

La CCEG, en lien avec le Pays de Blain Communauté et Nantes Métropole, étudie la **réhabilitation de l'ancienne voie ferrée entre La Chapelle-sur-Erdre et Blain en une voie verte**. 26km reliant les communes de Chapelle-sur-Erdre, Treillières, Vigneux-de-Bretagne, Notre-Dame-des-Landes, Fay-de-Bretagne et Blain. Pour nourrir la programmation de ce nouvel itinéraire, récolter les attentes des habitants,

comprendre les pratiques et habitudes actuelles, la CCEG a lancé en 2023 une vaste concertation. Près de 900 contributions recueillies pendant l'été ! Un succès qui témoigne du caractère structurant du projet pour les habitants du territoire et au-delà des frontières de la CCEG. Parmi les enseignements issus de cette concertation on notera entre autres, une fréquentation déjà importante de la voie, des attentes

pour de nouvelles pratiques, une demande particulière sur l'entretien de la future voie verte ou encore le souhait de voir le cadre naturel de la voie préservé. On note également des attentes divergentes en matière de revêtement selon les modes de déplacement considérés.

Pour en savoir plus et consulter l'intégralité de la restitution, rendez-vous à l'accueil des mairies traversées par l'ancienne voie ferrée, ou sur le site www.cceg.fr

Travaux d'entretien :

Certains tronçons de l'ancienne voie ferrée sont aujourd'hui largement utilisés pour différentes pratiques : marche, course à pied, vélo, équitation... C'est le cas de la section de Treillières, qui accueille déjà de nombreux usagers. Afin de maintenir ces pratiques dans l'attente des travaux d'aménagement de la voie verte, des travaux d'entretien ont été réalisés sur ce secteur qui était devenu impraticable en hiver à cause de l'envasement de la voie. Les fossés datant de l'ancienne voie ferrée ont donc été nettoyés, et sont en cours de restauration. Des travaux de redirection des eaux pluviales seront également réalisés au printemps 2024 afin d'assurer le cheminement des eaux pluviales dans la continuité des anciens fossés.



UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT : EN FORME OLYMPIQUE

Au conseil de développement, nous traitons des sujets de fond. Ainsi, en 2024, notre groupe Transitions Solidaire, continue à rendre visible les précarités et l'importance des solidarités. En parallèle, nous lançons, à l'occasion de notre AG, un groupe sur l'Eau.

Emma (coordinatrice du Café Associatif Roulant), Mireille, Laurence, Marie-Cécile et Sylvie ont recueilli la parole de 49 personnes à Treillières. (Crédit photo Pierre Bachelier)

TRANSITIONS SOLIDAIRES EN ACTION

Depuis avril 2023 le groupe "Transitions Solidaires" recueille l'expression d'habitants de la CCEG dans des espaces publics (marchés, halls de supermarchés, forum des associations). Il s'agit de susciter la réaction des personnes présentes face à une phrase qui questionne. Cinq thèmes ont été abordés : l'entraide, le logement, la mobilité, l'isolement et l'accès aux soins. Cette action permettra de dresser un état des lieux des ressentis et vécus des habitants par rapport aux précarités sur le territoire, et le présenter aux élus.

Dernier stand « porteur de parole » en date, le samedi 27 janvier dans le hall du super U de Treillières : "L'accès au soin pour tous, rêve ou réalité ?". Nous avons échangé avec une cinquantaine de personnes. Ce qui ressortait particulièrement : ici ça va à peu près, et ce n'est pas forcément le cas ailleurs, alors pourvu que ça dure ...

"Se soigner va devenir de plus en plus compliqué et inégal" nous dit Marie-Annick. Marie-Hélène confirme : **"Installés depuis 3 ans sur le territoire, nous avons été obligés de garder notre médecin à Nantes"**

ET APRÈS ?

Dans la continuité de ce travail, le groupe va aller à la rencontre d'acteurs de solidarité, pour rendre visible l'apport de la solidarité pour le territoire et ses habitants. Il organisera également une soirée avec le GIEC Pays de la Loire (Groupe interdisciplinaire d'experts sur le changement climatique). Elle aura pour objet l'impact du dérèglement climatique sur les habitants et en particulier les personnes vulnérables, ainsi que les solidarités à inventer ou renforcer.

L'EAU, AU CŒUR DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Prenez date ! Comme tous les ans, notre assemblée générale sera participative et ouverte à toutes et tous. En plus de l'AG réglementaire (bilan 2023 et projet 2024), nous organisons un temps d'information et d'échange sur le sujet de la ressource en eau du territoire. Avec l'aide d'intervenants, nous construirons un socle de connaissances communes. Cette soirée lancera notre nouveau groupe de travail sur le thème de l'eau, élément vital et menacé, dont la gestion et les usages méritent d'être mieux connus. Et bien sûr, nous terminerons par un buffet convivial !

Nous vous attendons le vendredi 31 mai, à partir de 18h30, à la salle Cassiopée à Notre-Dame des-Landes. Évènement gratuit sur inscription via notre site internet.

REJOIGNEZ-NOUS !

Pour agir efficacement sur tout le territoire et poursuivre ses actions, le Conseil de Développement doit s'enrichir de nouveaux adhérents. Si vous souhaitez en savoir plus et nous rejoindre, une réunion d'accueil et de présentation du Conseil de Développement est programmé **le lundi 15 avril à 18h30**. Cette réunion aura lieu au siège de la CCEG. **Inscrivez-vous via notre site !**



Retrouvez toutes ces informations et inscriptions sur la page d'accueil de notre site www.voixcitoyenne.fr

L'AGENDA



© Pierre Planchenault

ALI BABA Cie Eclats / spectacle musical

Vendredi 15 mars | Salle Denise Grey | Fay-de-Bretagne

En rouge de travail, trois musiciens se retrouvent pour répéter les musiques de leur prochain concert. Avec leurs brillants instruments et une énergie à toute épreuve, ils racontent cette histoire d'Ali Baba sous la plume de l'auteur Philippe Gauthier. Entre musique populaire, musique savante et musique improvisée, le conte des Mille et Une Nuits devient un prétexte pour parler de pauvreté, de richesses, de partage et de liberté.

A partir de 7 ans

A partir de 19h00 : apéro salé sucré et surprise musicale avec le Bivouac de Fay A 20h30 : spectacle Ali Baba

En partenariat avec le service jeunesse et le tiers-lieu Le Bivouac de Fay-de-Bretagne

COMME SOUFFLER DANS UN VIOLONCELLE François Robin et Erwan Martinerie / musique

Dimanche 24 mars | 16h | Salle Cassiopée | Notre-Dame-des-Landes

L'un entre au Conservatoire à six ans, dans la classe de violoncelle de son papa. L'autre commence très tôt à souffler dans les tuyaux de la cornemuse de son père. Ils jouent de la musique depuis leur plus jeune âge mais n'ont pas suivi le même chemin. Ils nous livrent ici le récit de leur initiation musicale. Jusqu'à ce jour où ils choisissent de brancher leurs instruments acoustiques sur un ordinateur...

A partir de 6 ans

En partenariat avec le service jeunesse de Notre-Dame-des-Landes (buvette et petite restauration sur place)

Infos et réservations
www.hors-saison.fr
Tarif unique 5€

L'ÉLOGE DES ARAIGNÉES

Rodéo théâtre / Théâtre et marionnettes

Vendredi 29 mars | 20h30 | Cap Nort | Nort-sur-Erdre

Louise va fêter ses 100 ans, Julie va en avoir 8. Une profonde amitié les relie et permet à chacune d'échanger tant sur les plaisirs que les souffrances de la vie. Des araignées, une toile, de la laine rouge : le metteur en scène Simon Delattre convoque la sculptrice Louise Bourgeois, ses symboles et son engagement, pour porter une histoire intergénérationnelle d'émancipation.

A partir de 8 ans

En partenariat avec Le Grand T et Cap Nort



© Matthieu Edet

SERENA

Clément Pascaud Cie / Théâtre

Vendredi 24 mai | 20h30 | Espace Simone de Beauvoir | Treillières

Serena, c'est l'histoire de Clément qui aime et admire la joueuse de tennis Serena Williams. Dans la vie de Clément, Serena prend beaucoup de place. Il l'a découverte quand il avait 13 ans. Depuis, il ne l'a plus jamais lâchée. Il a suivi toute sa carrière, vécu tous ses exploits et ses échecs. À la lisière du théâtre récit et du stand-up, la pièce raconte avec humour, pudeur et poésie, le parcours extraordinaire de Serena vu par un tout jeune homme qui va s'affirmer à ses côtés.

A partir de 13 ans.

En partenariat avec la commune de Treillières.

CULTURE

20^e SALON DU LIVRE JEUNESSE EN ERDRE & GESVRES

13 14 AVRIL 2024
Sucé-sur-Erdre



Illustration : Virginie Morgand

À VOS MARQUES, PRETS ? LISEZ !

En 2024, le Salon du livre jeunesse en Erdre & Gesvres souffle ses vingt bougies. Ça va être la fête !

Depuis 2005, année de la création du salon par l'association Millefeuilles, le salon n'a eu de cesse de promouvoir la littérature jeunesse dans toute sa créativité et sa diversité. Quelques éditions plus tard, la CCEG a repris l'organisation de l'événement. Devenu un rendez-vous incontournable en Erdre & Gesvres et bien au-delà, le salon attire chaque année plus de 4000 visiteurs et permet à plus de 2000 élèves des douze communes de rencontrer un auteur ou une autrice en ayant découvert en amont son univers. Pour cette édition anniversaire, le comité d'organisation a concocté un programme pour cultiver une forme olympique !

Seize auteurs et autrices sont invités : albums, romans, bande-dessinée, documentaire, théâtre... Tous les genres seront représentés et il y en aura pour tous les âges ! A noter la présence de Mélissa Plaza, ex-joueuse professionnelle de football, très engagée sur le sujet de l'égalité femmes-hommes. Claire Clément, autrice et instigatrice du salon, sera invitée d'honneur.

Au programme du week-end : la rencontre des auteurs et autrices, des ateliers mêlant sport, théâtre, écriture et illustration, des expositions, des lectures, une performance slamée et pour finir un match de catch dessiné !

Alors enfants, ados, adultes, préparez-vous à relever tous les défis qui vous seront proposés...

Les bibliothèques d'Erdre & Gesvres, partenaires du salon, proposent également tout un programme d'animations avant et après l'événement : ouvrez l'œil !



Programme complet www.hors-saison.fr
f [salondulivrejeunesseerdreetgesvres](https://www.facebook.com/salondulivrejeunesseerdreetgesvres)
@ [salondulivrejeunesseerdre](https://www.instagram.com/salondulivrejeunesseerdre)

AUTOUR DU SALON :

EXPOSITIONS

Visibles sur le salon et dans les médiathèques, entrée libre aux horaires d'ouverture :

L'art d'être champion du monde.

Aurore Petit

- Médiathèque de Nort-sur-Erdre

du 13 mars au 6 avril

- Médiathèque de Sucé-sur-Erdre

du 17 avril au 7 mai

Sportives à la une, Les Autres Possibles

- Médiathèque de Héric du 12 au 23 mars

RENDEZ-VOUS CINÉMA

Le Gén'éric propose deux événements sur le sport :

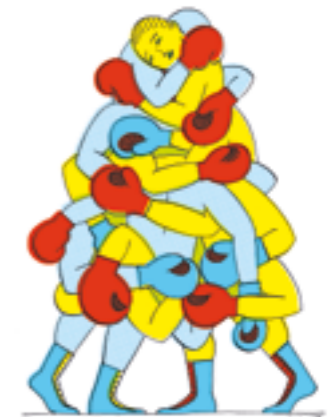
La grande course au fromage :

Ciné-goûter dès 3 ans, mercredi 10 avril à 15h

Free to run : Ciné-rencontre adultes

jeudi 11 avril à 20h30

Réservations : www.cinema-generic.info



Aurore Petit, *L'art d'être champion du monde* (Ed. Actes Sud, 2015)

TROUVEZ UN EMPLOI OU UNE FORMATION PRÈS DE CHEZ VOUS !

Vous recherchez un emploi ou une formation près de chez vous ? Vous souhaitez vous réorienter ou obtenir des informations pour l'évolution de votre carrière ? Les conseillers de la Maison de l'Emploi et de la Formation sont là pour vous accompagner au plus près de vos besoins et attentes.

Maison de l'Emploi et de la Formation :

Antenne de Grandchamp-des-Fontaines:
1 rue des Cèdres, 44119 Grandchamp-des-Fontaines
02 51 12 10 94

Antenne de Nort-sur-Erdre :
2 bis rue du champ de Foire, 44390 Nort-sur-Erdre
02 40 72 10 85

emploi@cceg.fr - www.cceg.fr

Vos services à portée de main :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

P.A Erette Grand'Haie
1, rue Marie Curie
44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 28 02 22 40
contact@cceg.fr
www.cceg.fr

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Tél. 02 28 02 28 10
dechets@cceg.fr

SERENHA, votre service de rénovation énergétique

Tél. 02 28 02 01 11
contact@serenha.fr

ENTREPRISES

Tél. 02 40 12 32 91
economie@cceg.fr

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (12h le vendredi)

• 1, rue des Cèdres, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 51 12 10 94
• 2bis place du Champ de Foire, 44 390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 40 72 10 85
emploi@cceg.fr

Consultez les offres d'emploi sur Erdre & Gesvres sur www.cceg.fr

ASSAINISSEMENT

Tél. 02 28 02 01 05

- spanc@cceg.fr (non collectif)
- assainissement-collectif@cceg.fr

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

POINT INFORMATION HANDICAP

Tél. 02 28 02 25 45

Permanences sur rendez-vous :
• le lundi au vendredi de 9h à 12h au siège de la communauté de communes

• le lundi de 9h à 12h au centre communal d'action sociale de Treillières

• le mardi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Blain

• le vendredi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Nort-sur-Erdre

TRANSPORT SCOLAIRE

Tél. 02 28 02 22 33

transport@cceg.fr

CENTRES AQUATIQUES

Les Bassins d'Ardéa
Route d'Héric, 44 390

Nort-sur-Erdre

Tél. 02 28 24 24 60

ardea@lesbassins.fr

Les Bassins d'Alphéa
Le Moulin des Landes, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 28 43 43 30

alphea@lesbassins.fr
www.lesbassins.fr

CULTURE

Saison culturelle :

Tél. 02 28 02 22 52

www.hors-saison.fr
billeterie@hors-saison.fr

Bibliothèques :
www.livreetlecture-cceg.net

Bourses initiatives jeunesse
mickael.bougault@cceg.fr

Tél. 02 28 02 22 40

OFFICE DE TOURISME ERDRE CANAL FORÊT

Accueil de Nort-sur-Erdre

Quai Saint Georges

44390 Nort-sur-Erdre

Tél. 02 51 12 60 74

accueil-nort@erdre canalforet.fr

Accueil de Sucé-sur-Erdre

Quai de Cricklade

44390 Sucé-sur-Erdre

Tél. 02 40 77 70 66

accueil-suce@erdre canalforet.fr

www.erdre canalforet.fr

ACCEO

Système de téléphonie

Sourds et malentendants

Responsable de la publication : Yvon Lerat

Coordination de la rédaction : Axèle Bureau

Rédaction/conception :
Bénédicte Cartron,
Service communication

Impression:
Goubault imprimeur
(30 300 exemplaires)

Régie publicitaire :
Ouest Expansion
02 99 35 10 10

Distribution :
Andégave communication

Dépôt Légal : à parution
ISSN : 2118-7886
Crédits photos/
illustrations :
Service communication
et les services de la
communauté de communes

www.cceg.fr
Suivez-nous sur



Le Bosquet
des Sources

Le Bosquet Des Sources

Une nouvelle vie de quartier dans le respect de la biodiversité

UNE COMMUNE ATTRACTIVE

La première tranche du Bosquet des sources, située dans un environnement privilégié de TREILLIERES, à proximité immédiate du centre-ville, représente 40 nouveaux terrains à bâtir, 13 logements sociaux, 8 logements en BRS (Bail réel et solidaire) et 20 logements en collectif (accession libre).

RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ

Bénéficiant d'un cadre naturel remarquable, le quartier du Bosquet des sources prend en compte les nouveaux enjeux écologiques pour préserver la faune et la flore présentes sur le site. Des études environnementales ont été réalisées avec l'aide d'écologues afin de protéger l'écosystème présent et de compenser notre impact en menant des actions de préservation et de sauvegarde sur des sites proches de ce quartier.

MIXITÉ SOCIALE

Le Bosquet des Sources a pour ambition de favoriser l'accès au logement auprès d'un large public. L'objectif est d'offrir un parcours résidentiel complet au service de la mixité sociale et générationnelle.

LABEL HABITAT ET QUALITE DE VIE

En répondant à de nombreux critères organisés autour de l'écologie et de la qualité de vie des habitants, le Bosquet des Sources est un projet qui a été labellisé « HABITAT ET QUALITE DE VIE » depuis juillet 2023.



02 28 01 28 30

6 rue deThessalie - LA CHAPELLE SUR ERDRE



02 40 25 75 25

10 rue Jean Moulin - SAINTE LUCE SUR LOIRE

20^e

SALON DU LIVRE JEUNESSE

EN ERDRE & GESVRES

Sucé-sur-Erdre | Site de la Papinière



13

14

AVRIL
2024